Saint-Gaudens, le 11 juin 2024

A l'attention de Mesdames et Messieurs les délégués du comité syndical

Objet : convocation comité syndical
Nos réf : lvmfr240611
PJ : dossier complet

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du **comité syndical** du SICASMIR qui aura lieu

le mardi 18 juin 2024, à 18 heures
au parc des expositions à Villeneuve de Rivière.

Ordre du jour :

Tous services

1	Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2024	L. Vigneaux
2	Sicasmir - Budget principal 2024 – décision modificative n°1	D. Sarraquigne
3	Sicasmir - Budget principal 2024 – décision modificative n°2	D. Sarraquigne
4	Protocole d'accord relatif à l'organisation des services en cas de grève	L. Vigneaux
5	Retraits de communes membres	L. Vigneaux
6	Adhésions de nouvelles communes	L. Vigneaux
7	Compte Epargne Temps	L. Vigneaux
8	Bâtiment annexe : autorisation travaux d'aménagement	L. Vigneaux

Autres

9	Questions diverses	//

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

S.I.C.A.S.M.I.R. SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ACTION SOCIALE EN MILIEU RURAL 31800 ST-GAUDENS

La Présidente
Laure VIGNEAUX

Saint-Gaudens, le 19 juin 2024

A l'attention de Mesdames et Messieurs les délégués du comité syndical

Objet : convocation comité syndical
Nos réf : lvmfr240619
PJ : dossier complet

Madame, Monsieur,

Le comité syndical n'a pu délibérer légalement le 18 juin 2024, le quorum n'étant pas atteint. Conformément à l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai le plaisir de vous convier à une nouvelle réunion du **comité syndical** qui aura lieu :

le mardi 25 juin 2024, à 18 heures
au parc des expositions à Villeneuve de Rivière.

Ordre du jour :

Tous services

1	Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2024	L. Vigneaux
2	Sicasmir - Budget principal 2024 – décision modificative n°1	D. Sarraquigne
3	Sicasmir - Budget principal 2024 – décision modificative n°2	D. Sarraquigne
4	Protocole d'accord relatif à l'organisation des services en cas de grève	L. Vigneaux
5	Retraits de communes membres	L. Vigneaux
6	Adhésions de nouvelles communes	L. Vigneaux
7	Compte Epargne Temps	L. Vigneaux
8	Bâtiment annexe : autorisation travaux d'aménagement	L. Vigneaux

Autres

9	Questions diverses	//

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

S.I.C.A.S.M.I.R. SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ACTION SOCIALE EN MILIEU RURAL 31800 ST-GAUDENS

La Présidente
Laure VIGNEAUX

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS 2024
Comité Syndical du 25 JUIN 2024

Date Comité Syndical	Délibération N°	Titre	Vote
25/06/2024	2024.06.01	Approbation du procès verbal de la séance du 19 Mars 2024	Adopté
25/06/2024	2024.06.02	SICASMIR BUDGET PRINCIPAL M57 - ANNÉE 2024 Décision modificative N°1	Adopté
25/06/2024	2024.06.03	SICASMIR BUDGET PRINCIPAL M57 - ANNÉE 2024 Décision modificative N°2	Adopté
25/06/2024	2024.06.04	Protocole d'accord relatif à l'organisation des services en cas de grève	Adopté
25/06/2024	2024.06.05	Retraits de communes membres	Adopté
25/06/2024	2024.06.06	Adhésions de nouvelles communes	Adopté
25/06/2024	2024.06.07	Compte Epargne Temps	Adopté
25/06/2024	2024.06.08	Autorisation de travaux d'aménagement	Adopté

Date de mise en ligne le 26.06.2024

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

S.I.C.A.S.M.I.R. SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE EN MILIEU RURAL 31800 ST-GAUDENS

Le secrétaire de séance
Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024124-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-06-01

Objet :
APPROBATION PROCES VERBAL COMITE SYNDICAL DU 19 MARS 2024

Date de la convocation	**19.06.2024**	**COMPETENCE :** **intérêt commun -tous services**	
Délégués en exercice	**448**		
Présents	**73**	Nombre de votants	**81**
Procurations	**8**	Suffrages exprimés	**81**
Date de mise en ligne	**27.06.2024**		

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024124-DE

Présents/Suppléances/Procurations

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	SUPLLEE PAR	PROCURATION A	NOM - PRENOM	INT. COMMUN	ALZHEIMER	SAAD	SSIAD
ALAN	LAPUYADE	Laëtitia	X				x	x		
ANTICHAN DE FRONTIGNES	AUBAN	Marie-Claude	X				x	x		x
ANTICHAN DE FRONTIGNES	CASTEX	Brigitte	X				x	x		x
ARBON	DI PIETRO	Anne	X				x	x		
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				x	x	x	x
ASPRET SARRAT	SEGURA	Evelyne	X				x	x	x	x
AULON	DURROUX	Jean-Claude			X	FARRE REGIS	x	x		
AULON	VANDERGHEYNST	Claude	X				x	x		
BEAUCHALOT	MOLLE MARTIN	Berthe	X				x	x		
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				x	x		
BOUDRAC	PICOT	Marie Paule	X				x	x	x	x
BOUSSAN	DEMENITROUX	Emma	X				x	x		
BOUSSAN	LAPUYADE	Didier			X	DEMENITROUX EMMA	x	x		
CABANAC-CAZAUX	BRUZY	Valérie	X				x	x		
CASSAGNE	ROUQUETTE-ALCARAZ	Dominique	X				x	x		
CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	X				x	x		
CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	X				x	x	x	x
CAZENEUVE-MONTAUT	DUCLOS	Laurent	X				x	x		
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				x	x		
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				x	x		
CLARAC	BASS	Veronique	X				x	x	x	x
CLARAC	PANDOLFI	Isabelle	X				x	x	x	x
CUING (LE)	LACROIX	Nathalie	X				x	x	x	x
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				x	x	x	x
ESTANCARBON	RODELLAR	Monique	X				x	x	x	x
GOURDAN POLIGNAN	RENAUD	Annie	X				x	x		x
LABARTHE-INARD	BERSON BELLOT	Suzanne	X				x	x	x	x
LABARTHE-INARD	LAFORGUE	Jenny			X	BERSON BELLOT SUZANNE	x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	FABARON	Marylis	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	RIEU	Martine	X				x	x	x	x
LANDORTHE	GUERRI	Laetitia		X		VENEL ANNE-MARIE	x	x	x	x
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				x	x	x	x
LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				x	x	x	x
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				x	x		

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024124-DE

LIEOUX	DARBON	Nathalie	X				x	x	x	x
LIEOUX	GRAMONT	Irene	X				x	x	x	x
LODES	LAUQUE	Regine	X				x	x	x	x
LOUDET	BUZON	Caroline	X				x	x	x	x
LOUDET	FRAUSTI	Camille			X	BUZON CAROLINE	x	x	x	x
LOURDE	CARCY	Olivier	X				x	x		
LOURDE	FARCY	Christian			X	CARCY OLIVIER	x	x		
MARTRES DE RIVIERE	YECORA	Dominique	X				x	x		x
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				x	x	x	x
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				x	x	x	x
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				x	x		
MONTMAURIN	BOYER	Hélène	X				x	x		
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				x	x		
MONTOULIEU-ST-BERNARD	SORS	Camille	X				x	x		
MONTREJEAU	TARISSAN	Martine	X				x	x	x	x
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				x	x		
PEYROUZET	LOUDIERE	Agnès	X				x	x		
POINTIS INARD	BARRERE	William	X				x	x	x	x
POINTIS INARD	FOUSSAT	Anne-Marie	X				x	x	x	x
PONLAT-TAILLEBOURG	ABEILLE	Séverine	X				x	x	x	x
SAINT-ANDRE	RAULET	Eliane		X		BECHET MARIE	x	x		
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette	X				x	x	x	x
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	X				x	x		
SAINT-MARCET	VIALAS	Rachel	X				x	x	x	x
SAINT-MEDARD	DESJARDINS	Marie-Claude	X				x	x		
SAINT PAUL D'OUEIL	REDONNET	Jean-Luc			X	ANTUNES ARMINDA	x	x		
SAINT PE D'ARDET	GARLANTEZEC	Yvette	X				x	x		x
SAINT-PLANCARD	KRSTENIK'OVA	Alain	X				x	x	x	x
SALHERM	de GAULEJAC	Michel	X				x	x		
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				x	x		
SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	X				x	x		
SAMOUILLAN	MAURUC	Jean	X				x	x		
SARREMEZAN	ENEL	Catherine		X		DUBERNARD MARYLINE	x	x		
SARREMEZAN	FAGE	Aurélie	X				x	x		
SAUVETERRE DE COMMINGES	VERDIER	Marie	X				x	x		x
SAUX-ET-POMAREDE	DESPLANQUES	Marie-Claire			X	FOURMENT ELIANE	x	x	x	x
SAUX-ET-POMAREDE	FOURMENT	Eliane	X				x	x	x	x
SAVARTHES	GILLY	Martine			X	VIGNEAUX LAURE	x	x	x	x
SEDEILHAC	LARRIEU	Véronique	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024124-DE

SEILHAN	**NAIGEON**	Elisabeth	**X**				x	x		x
TOURREILLES (LES)	**SARRAQUIGNE**	Denis	**X**				x	x	x	x
TOURREILLES (LES)	**SYLVAIN**	Nadine	**X**				x	x	x	x
VILLENEUVE DE RIVIERE	**BORLIN**	Céline	**X**				x	x	x	x

Délibération n°2024-06-01

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 MARS 2024

La Présidente présente le rapport suivant :

Les délégués ont reçu, avec leur convocation à la présente réunion, le procès-verbal de la séance du comité syndical du 19 mars 2024.

Avant d'approuver ce procès-verbal, la Présidente demande s'il convient d'apporter des modifications.

Aucune modification n'étant demandée, il est proposé au comité syndical

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 19 mars 2024.

POUR : 81
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

ADOPTE

Fait et délibéré le 25 juin 2024
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024125-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-06-02

Objet :
SICASMIR – BUDGET PRINCIPAL 2024 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Date de la convocation	**19.06.2024**	**COMPETENCE :** **intérêt commun -tous services**	
Délégués en exercice	**448**		
Présents	**73**	Nombre de votants	**81**
Procurations	**8**	Suffrages exprimés	**81**
Date de mise en ligne	**27.06.2024**		

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024125-DE

Présents / Suppléances / Procurations

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	SUPLLEE PAR	PROCURATION A	NOM - PRENOM	INT. COMMUN	ALZHEIMER	SAAD	SSIAD
ALAN	LAPUYADE	Laëtitia	X				x	x		
ANTICHAN DE FRONTIGNES	AUBAN	Marie-Claude	X				x	x		x
ANTICHAN DE FRONTIGNES	CASTEX	Brigitte	X				x	x		x
ARBON	DI PIETRO	Anne	X				x	x		
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				x	x	x	x
ASPRET SARRAT	SEGURA	Evelyne	X				x	x	x	x
AULON	DURROUX	Jean-Claude			X	FARRE REGIS	x	x		
AULON	VANDERGHEYNST	Claude	X				x	x		
BEAUCHALOT	MOLLE MARTIN	Berthe	X				x	x		
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				x	x		
BOUDRAC	PICOT	Marie Paule	X				x	x	x	x
BOUSSAN	DEMENITROUX	Emma	X				x	x		
BOUSSAN	LAPUYADE	Didier			X	DEMENITROUX EMMA	x	x		
CABANAC-CAZAUX	BRUZY	Valérie	X				x	x		
CASSAGNE	ROUQUETTE-ALCARAZ	Dominique	X				x	x		
CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	X				x	x		
CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	X				x	x	x	x
CAZENEUVE-MONTAUT	DUCLOS	Laurent	X				x	x		
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				x	x		
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				x	x		
CLARAC	BASS	Veronique	X				x	x	x	x
CLARAC	PANDOLFI	Isabelle	X				x	x	x	x
CUING (LE)	LACROIX	Nathalie	X				x	x	x	x
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				x	x	x	x
ESTANCARBON	RODELLAR	Monique	X				x	x	x	x
GOURDAN POLIGNAN	RENAUD	Annie	X				x	x		x
LABARTHE-INARD	BERSON BELLOT	Suzanne	X				x	x	x	x
LABARTHE-INARD	LAFORGUE	Jenny			X	BERSON BELLOT SUZANNE	x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	FABARON	Marylis	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	RIEU	Martine	X				x	x	x	x
LANDORTHE	GUERRI	Laetitia		X		VENEL ANNE-MARIE	x	x	x	x
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024125-DE

LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				x	x	x	x
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				x	x		
LIEOUX	DARBON	Nathalie	X				x	x	x	x
LIEOUX	GRAMONT	Irene	X				x	x	x	x
LODES	LAUQUE	Regine	X				x	x	x	x
LOUDET	BUZON	Caroline	X				x	x	x	x
LOUDET	FRAUSTI	Camille			X	BUZON CAROLINE	x	x	x	x
LOURDE	CARCY	Olivier	X				x	x		
LOURDE	FARCY	Christian			X	CARCY OLIVIER	x	x		
MARTRES DE RIVIERE	YECORA	Dominique	X				x	x		x
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				x	x	x	x
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				x	x	x	x
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				x	x		
MONTMAURIN	BOYER	Hélène	X				x	x		
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				x	x		
MONTOULIEU-ST-BERNARD	SORS	Camille	X				x	x		
MONTREJEAU	TARISSAN	Martine	X				x	x	x	x
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				x	x		
PEYROUZET	LOUDIERE	Agnès	X				x	x		
POINTIS INARD	BARRERE	William	X				x	x	x	x
POINTIS INARD	FOUSSAT	Anne-Marie	X				x	x	x	x
PONLAT-TAILLEBOURG	ABEILLE	Séverine	X				x	x	x	x
SAINT-ANDRE	RAULET	Eliane		X		BECHET MARIE	x	x		
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette	X				x	x	x	x
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	X				x	x		
SAINT-MARCET	VIALAS	Rachel	X				x	x	x	x
SAINT-MEDARD	DESJARDINS	Marie-Claude	X				x	x		
SAINT PAUL D'OUEIL	REDONNET	Jean-Luc			X	ANTUNES ARMINDA	x	x		
SAINT PE D'ARDET	GARLANTEZEC	Yvette	X				x	x		x
SAINT-PLANCARD	KRSTENIK'OVA	Alain	X				x	x	x	x
SALHERM	de GAULEJAC	Michel	X				x	x		
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				x	x		
SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	X				x	x		
SAMOUILLAN	MAURUC	Jean	X				x	x		
SARREMEZAN	ENEL	Catherine		X		DUBERNARD MARYLINE	x	x		
SARREMEZAN	FAGE	Aurélie	X				x	x		
SAUVETERRE DE COMMINGES	VERDIER	Marie	X				x	x		x
SAUX-ET-POMAREDE	DESPLANQUES	Marie-Claire			X	FOURMENT ELIANE	x	x	x	x
SAUX-ET-POMAREDE	FOURMENT	Eliane	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024125-DE

SAVARTHES	GILLY	Martine			X	VIGNEAUX LAURE	x	x	x	x
SEDEILHAC	LARRIEU	Véronique	X				x	x	x	x
SEILHAN	NAIGEON	Elisabeth	X				x	x		x
TOURREILLES (LES)	SARRAQUIGNE	Denis	X				x	x	x	x
TOURREILLES (LES)	SYLVAIN	Nadine	X				x	x	x	x
VILLENEUVE DE RIVIERE	BORLIN	Céline	X				x	x	x	x

Délibération n°2024-06-02

BUDGET PRINCIPAL SICASMIR M57 - ANNEE 2024
DECISION MODIFICATIVE N°1

Denis SARRAQUIGNE, Vice-président, présente le rapport suivant :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L.1612-1, L1612-9 et L.1612-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.
Suite à une erreur matérielle, il est nécessaire de procéder à une modification de l'affectation du résultat de fonctionnement de 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Articles	*Libellé*	*Diminution de crédits*	*Nouveaux montants*
Dépenses		- ***1 711.11***	
64131	Personnel non titulaire-Rémunérations	- 1 711.11	33 288.89
Recettes		- ***1 711.11***	
002	Résultat de fonctionnement reporté	- 1 711.11	428 563.10

Après en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1 du budget SICASMIR 2024.
- **D'AUTORISER** Madame La Présidente à signer les documents afférents à cette délibération.

POUR : 81
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

ADOPTE

Fait et délibéré le 25 juin 2024
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024126-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-06-03

Objet :
SICASMIR – BUDGET PRINCIPAL 2024 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Date de la convocation	**19.06.2024**	**COMPETENCE :** **intérêt commun -tous services**	
Délégués en exercice	**448**		
Présents	**73**	Nombre de votants	**81**
Procurations	**8**	Suffrages exprimés	**81**
Date de mise en ligne	**27.06.2024**		

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024126-DE

Présents / Suppléances / Procurations

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	SUPLLEE PAR	PROCURATION A	NOM - PRENOM	INT. COMMUN	ALZHEIMER	SAAD	SSIAD
ALAN	LAPUYADE	Laëtitia	X				x	x		
ANTICHAN DE FRONTIGNES	AUBAN	Marie-Claude	X				x	x		x
ANTICHAN DE FRONTIGNES	CASTEX	Brigitte	X				x	x		x
ARBON	DI PIETRO	Anne	X				x	x		
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				x	x	x	x
ASPRET SARRAT	SEGURA	Evelyne	X				x	x	x	x
AULON	DURROUX	Jean-Claude			X	FARRE REGIS	x	x		
AULON	VANDERGHEYNST	Claude	X				x	x		
BEAUCHALOT	MOLLE MARTIN	Berthe	X				x	x		
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				x	x		
BOUDRAC	PICOT	Marie Paule	X				x	x	x	x
BOUSSAN	DEMENITROUX	Emma	X				x	x		
BOUSSAN	LAPUYADE	Didier			X	DEMENITROUX EMMA	x	x		
CABANAC-CAZAUX	BRUZY	Valérie	X				x	x		
CASSAGNE	ROUQUETTE-ALCARAZ	Dominique	X				x	x		
CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	X				x	x		
CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	X				x	x	x	x
CAZENEUVE-MONTAUT	DUCLOS	Laurent	X				x	x		
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				x	x		
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				x	x		
CLARAC	BASS	Veronique	X				x	x	x	x
CLARAC	PANDOLFI	Isabelle	X				x	x	x	x
CUING (LE)	LACROIX	Nathalie	X				x	x	x	x
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				x	x	x	x
ESTANCARBON	RODELLAR	Monique	X				x	x	x	x
GOURDAN POLIGNAN	RENAUD	Annie	X				x	x		x
LABARTHE-INARD	BERSON BELLOT	Suzanne	X				x	x	x	x
LABARTHE-INARD	LAFORGUE	Jenny			X	BERSON BELLOT SUZANNE	x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	FABARON	Marylis	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	RIEU	Martine	X				x	x	x	x
LANDORTHE	GUERRI	Laetitia		X		VENEL ANNE-MARIE	x	x	x	x
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024126-DE

LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				x	x	x	x
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				x	x		
LIEOUX	DARBON	Nathalie	X				x	x	x	x
LIEOUX	GRAMONT	Irene	X				x	x	x	x
LODES	LAUQUE	Regine	X				x	x	x	x
LOUDET	BUZON	Caroline	X				x	x	x	x
LOUDET	FRAUSTI	Camille			X	BUZON CAROLINE	x	x	x	x
LOURDE	CARCY	Olivier	X				x	x		
LOURDE	FARCY	Christian			X	CARCY OLIVIER	x	x		
MARTRES DE RIVIERE	YECORA	Dominique	X				x	x		x
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				x	x	x	x
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				x	x	x	x
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				x	x		
MONTMAURIN	BOYER	Hélène	X				x	x		
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				x	x		
MONTOULIEU-ST-BERNARD	SORS	Camille	X				x	x		
MONTREJEAU	TARISSAN	Martine	X				x	x	x	x
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				x	x		
PEYROUZET	LOUDIERE	Agnès	X				x	x		
POINTIS INARD	BARRERE	William	X				x	x	x	x
POINTIS INARD	FOUSSAT	Anne-Marie	X				x	x	x	x
PONLAT-TAILLEBOURG	ABEILLE	Séverine	X				x	x	x	x
SAINT-ANDRE	RAULET	Eliane		X		BECHET MARIE	x	x		
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette	X				x	x	x	x
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	X				x	x		
SAINT-MARCET	VIALAS	Rachel	X				x	x	x	x
SAINT-MEDARD	DESJARDINS	Marie-Claude	X				x	x		
SAINT PAUL D'OUEIL	REDONNET	Jean-Luc			X	ANTUNES ARMINDA	x	x		
SAINT PE D'ARDET	GARLANTEZEC	Yvette	X				x	x		x
SAINT-PLANCARD	KRSTENIK'OVA	Alain	X				x	x	x	x
SALHERM	de GAULEJAC	Michel	X				x	x		
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				x	x		
SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	X				x	x		
SAMOUILLAN	MAURUC	Jean	X				x	x		
SARREMEZAN	ENEL	Catherine		X		DUBERNARD MARYLINE	x	x		
SARREMEZAN	FAGE	Aurélie	X				x	x		
SAUVETERRE DE COMMINGES	VERDIER	Marie	X				x	x		x
SAUX-ET-POMAREDE	DESPLANQUES	Marie-Claire			X	FOURMENT ELIANE	x	x	x	x
SAUX-ET-POMAREDE	FOURMENT	Eliane	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024126-DE

SAVARTHES	GILLY	Martine			X	VIGNEAUX LAURE	x	x	x	x
SEDEILHAC	LARRIEU	Véronique	X				x	x	x	x
SEILHAN	NAIGEON	Elisabeth	X				x	x		x
TOURREILLES (LES)	SARRAQUIGNE	Denis	X				x	x	x	x
TOURREILLES (LES)	SYLVAIN	Nadine	X				x	x	x	x
VILLENEUVE DE RIVIERE	BORLIN	Céline	X				x	x	x	x

Délibération n°2024-06-03

BUDGET PRINCIPAL SICASMIR M57 - ANNEE 2024
DECISION MODIFICATIVE N°2

Denis SARRAQUIGNE, Vice-président, présente le rapport suivant :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L.1612-1, L1612-9 et L.1612-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Articles	*Libellé*	*Augmentation de crédits*	*Nouveaux montants*
Dépenses			
62261	Honoraires médicaux	+ 20 800.00	21 000.00
628721	Remboursement aux budgets annexes	+ 153 051.00	213 051.00
Recettes			
708721	Remboursement de frais par budgets annexes	+ 20 800.00	90 885.79
74748	Participations communes	+ 153 051.00	213 051.00

Après en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°2 du budget SICASMIR 2024.
- **D'AUTORISER** Madame La Présidente à signer les documents afférents à cette délibération.

POUR : 81
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

ADOPTE

Fait et délibéré le 25 juin 2024
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024127-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-06-04

Objet :
TOUS SERVICES - PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF A L'ORGANISATION DES SERVICES EN CAS DE GREVE

Date de la convocation	**19.06.2024**	**COMPETENCE : intérêt commun -tous services**	
Délégués en exercice	**448**		
Présents	**73**	Nombre de votants	**81**
Procurations	**8**	Suffrages exprimés	**81**
Date de mise en ligne	**27.06.2024**		

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024127-DE

Présents / Suppléances / Procurations

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	SUPLLEE PAR	PROCURATION A	NOM - PRENOM	INT. COMMUN	ALZHEIMER	SAAD	SSIAD
ALAN	LAPUYADE	Laëtitia	X				x	x		
ANTICHAN DE FRONTIGNES	AUBAN	Marie-Claude	X				x	x		x
ANTICHAN DE FRONTIGNES	CASTEX	Brigitte	X				x	x		x
ARBON	DI PIETRO	Anne	X				x	x		
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				x	x	x	x
ASPRET SARRAT	SEGURA	Evelyne	X				x	x	x	x
AULON	DURROUX	Jean-Claude			X	FARRE REGIS	x	x		
AULON	VANDERGHEYNST	Claude	X				x	x		
BEAUCHALOT	MOLLE MARTIN	Berthe	X				x	x		
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				x	x		
BOUDRAC	PICOT	Marie Paule	X				x	x	x	x
BOUSSAN	DEMENITROUX	Emma	X				x	x		
BOUSSAN	LAPUYADE	Didier			X	DEMENITROUX EMMA	x	x		
CABANAC-CAZAUX	BRUZY	Valérie	X				x	x		
CASSAGNE	ROUQUETTE-ALCARAZ	Dominique	X				x	x		
CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	X				x	x		
CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	X				x	x	x	x
CAZENEUVE-MONTAUT	DUCLOS	Laurent	X				x	x		
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				x	x		
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				x	x		
CLARAC	BASS	Veronique	X				x	x	x	x
CLARAC	PANDOLFI	Isabelle	X				x	x	x	x
CUING (LE)	LACROIX	Nathalie	X				x	x	x	x
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				x	x	x	x
ESTANCARBON	RODELLAR	Monique	X				x	x	x	x
GOURDAN POLIGNAN	RENAUD	Annie	X				x	x		x
LABARTHE-INARD	BERSON BELLOT	Suzanne	X				x	x	x	x
LABARTHE-INARD	LAFORGUE	Jenny			X	BERSON BELLOT SUZANNE	x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	FABARON	Marylis	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	RIEU	Martine	X				x	x	x	x
LANDORTHE	GUERRI	Laetitia		X		VENEL ANNE-MARIE	x	x	x	x
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024127-DE

LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				x	x	x	x
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				x	x		
LIEOUX	DARBON	Nathalie	X				x	x	x	x
LIEOUX	GRAMONT	Irene	X				x	x	x	x
LODES	LAUQUE	Regine	X				x	x	x	x
LOUDET	BUZON	Caroline	X				x	x	x	x
LOUDET	FRAUSTI	Camille			X	BUZON CAROLINE	x	x	x	x
LOURDE	CARCY	Olivier	X				x	x		
LOURDE	FARCY	Christian			X	CARCY OLIVIER	x	x		
MARTRES DE RIVIERE	YECORA	Dominique	X				x	x		x
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				x	x	x	x
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				x	x	x	x
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				x	x		
MONTMAURIN	BOYER	Hélène	X				x	x		
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				x	x		
MONTOULIEU-ST-BERNARD	SORS	Camille	X				x	x		
MONTREJEAU	TARISSAN	Martine	X				x	x	x	x
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				x	x		
PEYROUZET	LOUDIERE	Agnès	X				x	x		
POINTIS INARD	BARRERE	William	X				x	x	x	x
POINTIS INARD	FOUSSAT	Anne-Marie	X				x	x	x	x
PONLAT-TAILLEBOURG	ABEILLE	Séverine	X				x	x	x	x
SAINT-ANDRE	RAULET	Eliane		X		BECHET MARIE	x	x		
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette	X				x	x	x	x
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	X				x	x		
SAINT-MARCET	VIALAS	Rachel	X				x	x	x	x
SAINT-MEDARD	DESJARDINS	Marie-Claude	X				x	x		
SAINT PAUL D'OUEIL	REDONNET	Jean-Luc			X	ANTUNES ARMINDA	x	x		
SAINT PE D'ARDET	GARLANTEZEC	Yvette	X				x	x		x
SAINT-PLANCARD	KRSTENIK'OVA	Alain	X				x	x	x	x
SALHERM	de GAULEJAC	Michel	X				x	x		
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				x	x		
SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	X				x	x		
SAMOUILLAN	MAURUC	Jean	X				x	x		
SARREMEZAN	ENEL	Catherine		X		DUBERNARD MARYLINE	x	x		
SARREMEZAN	FAGE	Aurélie	X				x	x		
SAUVETERRE DE COMMINGES	VERDIER	Marie	X				x	x		x
SAUX-ET-POMAREDE	DESPLANQUES	Marie-Claire			X	FOURMENT ELIANE	x	x	x	x
SAUX-ET-POMAREDE	FOURMENT	Eliane	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024127-DE

SAVARTHES	GILLY	Martine			X	VIGNEAUX LAURE	x	x	x	x
SEDEILHAC	LARRIEU	Véronique	X				x	x	x	x
SEILHAN	NAIGEON	Elisabeth	X				x	x		x
TOURREILLES (LES)	SARRAQUIGNE	Denis	X				x	x	x	x
TOURREILLES (LES)	SYLVAIN	Nadine	X				x	x	x	x
VILLENEUVE DE RIVIERE	BORLIN	Céline	X				x	x	x	x

Délibération n°2024-06-04

TOUS SERVICES
PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF A L'ORGANISATION DES SERVICES EN CAS DE GREVE

Laure VIGNEAUX, Présidente, présente le rapport suivant :

Conformément à l'article 7-2 de la loi du 26 janvier 1984, il est permis aux collectivités territoriales et aux établissements publics de mettre en place un protocole d'accord afin d'encadrer le droit de grève dans certains services publics strictement énumérés.
Il s'agit des services dont l'interruption en cas de grève des agents participant à leur exécution contreviendrait notamment aux besoins essentiels des usagers de ces services.

Vu les négociations engagées avec les organisations syndicales suivantes :
-syndicat CGT
-syndicat FO

Considérant qu'un accord a pu être conclu avec ces dernières,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 10 juin 2024,

Après en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical :

- **D'APPROUVER** le projet de protocole relatif à l'organisation des services en cas de grève annexé à présente délibération,
- **D'AUTORISER** Madame La Présidente à signer le protocole relatif à l'organisation des services en cas de grève tel qu'il figure en annexe de la présente délibération, ainsi que tout document afférent à cette délibération

POUR : 81
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

ADOPTE

Fait et délibéré le 25 juin 2024
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024127-DE

Projet de protocole d'accord relatif à l'organisation des services en cas de grève

Préambule :

La loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique introduit un article 7-2 dans la loi 84-53 du 26 janvier 1984 permettant aux collectivités territoriales et établissements publics de mettre en place un protocole d'accord afin d'encadrer le droit de grève dans certains services publics locaux qui sont strictement énumérés :

- services de collecte et de traitement des déchets des ménages ;
- services de transport public de personnes ;
- services d'aide aux personnes âgées et handicapées ;
- services d'accueil des enfants de moins de trois ans ;
- services d'accueil périscolaire ;
- services de restauration collective et scolaire ;

Il s'agit des services dont l'interruption en cas de grève des agents participant directement à leur exécution contreviendrait au respect de l'ordre public notamment à la salubrité publique et aux besoins essentiels des usagers de ces services.

Cet accord permet, afin de garantir la continuité des services publics concernés et d'éviter les perturbations dans leurs fonctionnements :

- de déterminer les fonctions et le nombre d'agents indispensables pour leur maintien,
- d'établir les conditions dans lesquelles l'organisation du travail sera adaptée,
- de préciser les affectations des agents présents.

Il sera revu en fonction des évolutions des services, sur demande de l'autorité territoriale ou des représentants syndicaux.
Ces modifications devront faire l'objet d'un vote en CST ainsi qu'en Comité Syndical.

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024127-DE

Cet accord doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Le.....(jour date heure) à .....(lieu), il a été conclu le protocole suivant :

Entre La Présidente Laure VIGNEAUX
Représentant le SICASMIR

D'UNE PART

ET

Les organisations syndicales qui disposent d'au moins un siège dans les instances au sein desquelles s'exerce la participation des fonctionnaires :
- Syndicat CGT, représenté par Mme DUPIN Fabienne
- Syndicat FO, représenté par Mme LEDESMA Lydia

D'AUTRE PART

Article 1 – Services concernés

Le champ du présent protocole concerne les agents des services listés ci-dessous :

- *service d'aide et d'accompagnement à domicile SAAD*
- *service de soins infirmiers à domicile SSIAD*
- *centre d'accueil de jour Alzheimer*
- *maison des aidants*
- *services administratifs*

Article 2 – Organisations des services en cas de grève

Lorsqu'un préavis de grève sera déposé, en vue de l'organisation du ou des services publics concernés et de l'information des usagers, il est proposé l'organisation suivante :

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024127-DE

Services	Nombre d'agents du service dans un cadre normal	Les fonctions exercées	Nombre minimal d'agents indispensables au bon fonctionnement	Priorité d'affectation des agents grévistes et non-grévistes	Modalités particulières d'organisation du service
SAAD	Entre 35 et 43 agents	Aides à domicile	Entre 18 et 23 agents	Aides à domicile	La priorité sera donnée aux interventions concernant de l'aide à la personne.
SSIAD	19 agents	Aides-soignants(e)s	Entre 10 et 13 agents	Aides-soignant(e)s IDEC	La priorité sera donnée aux bénéficiaires GIR 1 ET GIR 2 si personne seule. Possibilité pour un ou des IDECS de faire les tournées
CAJA /ESA/MDA	1 psychomotricienne 1 psychologue 1 agent administratif 4 ASG 2 aides-soignantes 2 agents sociaux 5 chauffeurs accompagnateurs		1 psychomotricienne OU 1 psychologue 2 ASG 2 agents sociaux OU aides-soignantes 2 chauffeurs	Psychomotricienne Psychologue ASG Aides soignant(e)s Agents sociaux Chauffeurs	La priorité sera donnée aux bénéficiaires prévus au CAJA. Les prises en charge ESA et MDA pourront éventuellement être décalées. Possibilité pour les : psychomotricienne, psychologue et ASG de venir en renfort CAJA Possibilité pour les agents sociaux et AS de venir en renfort transport
Services administratifs	2 responsables 3 IDEC 1 agent accueil 1 agent RH 1 agent finances 4 agents administratifs		1 responsable 1 IDEC 1 agent accueil 1 agent RH/finances 1 agent administratif	Responsables IDEC Agent administratif	Possibilité pour un agent administratif de gérer l'accueil

PEC A VOIR EN FONCTION DE LA PRESENCE OU PAS DE TIERCES PERSONNES FAMILLE, AIDANTS....

Les agents désignés seront prioritairement ceux qui étaient initialement positionnés sur un jour travaillé.
La désignation sera faite par tirage au sort en présence des représentants syndicaux.

Les agents désignés seront informés par courrier remis en main propre contre signature par un responsable de la structure.
Dans le cas où le courrier ne pourrait être remis 1 heure avant le début du préavis, il sera à nouveau procédé à un tirage au sort dans les mêmes conditions que précédemment.

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024127-DE

Le refus de la part de l'agent désigné de rejoindre le poste sur lequel il a été affecté fera l'objet d'une sanction disciplinaire.

Article 3 - Obligations des agents relevant des services listés en article 1 en cas de grève

- Les agents des services mentionnés à l'article 1 du présent protocole informent, au plus tard quarante-huit heures avant de participer à la grève, comprenant au moins un jour ouvré, l'autorité territoriale de leur intention d'y participer.
- L'agent qui a déclaré son intention de participer à la grève et qui renonce à y prendre part en informe l'autorité territoriale au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure prévue de sa participation afin que celle-ci puisse l'affecter.
- L'agent qui participe à la grève et qui décide de reprendre son service en informe l'autorité territoriale au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure de sa reprise afin que l'autorité puisse l'affecter.
- L'obligation d'information mentionnée aux deux alinéas précédents n'est pas requise lorsque la grève n'a pas lieu ou lorsque la reprise de service est consécutive à la fin de la grève.

Article 4 – Protection des informations

Les informations issues de ces déclarations individuelles ne peuvent être utilisées que pour l'organisation du service durant la grève et sont couvertes par le secret professionnel. Leur utilisation à d'autres fins ou leur communication à toute personne autre que celles désignées par l'autorité territoriale comme étant chargées de l'organisation du service est passible des peines prévues à l'article 226-13 du code pénal.

Article 5 – Signatures

Le présent protocole, à la suite des négociations, est adopté par l'ensemble des représentants des élus et des organisations syndicales présentes. Il fera l'objet d'une délibération en comité syndical, après avis du comité technique.

A ....., le .....,

Mme Laure VIGNEAUX **Présidente**	**M .....** **Représentant** **du syndicat .....**	**M .....** **Représentant** **du syndicat .....**

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024128-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-06-05

Objet :
SICASMIR – RETRAITS DE COMMUNES MEMBRES

Date de la convocation	**19.06.2024**	**COMPETENCE :** **intérêt commun -tous services**	
Délégués en exercice	**448**		
Présents	**73**	Nombre de votants	**81**
Procurations	**8**	Suffrages exprimés	**81**
Date de mise en ligne	**27.06.2024**		

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024128-DE

Présents / Suppléances / Procurations

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	SUPLLEE PAR	PROCURATION A	NOM - PRENOM	INT. COMMUN	ALZHEIMER	SAAD	SSIAD
ALAN	LAPUYADE	Laëtitia	X				x	x		
ANTICHAN DE FRONTIGNES	AUBAN	Marie-Claude	X				x	x		x
ANTICHAN DE FRONTIGNES	CASTEX	Brigitte	X				x	x		x
ARBON	DI PIETRO	Anne	X				x	x		
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				x	x	x	x
ASPRET SARRAT	SEGURA	Evelyne	X				x	x	x	x
AULON	DURROUX	Jean-Claude			X	FARRE REGIS	x	x		
AULON	VANDERGHEYNST	Claude	X				x	x		
BEAUCHALOT	MOLLE MARTIN	Berthe	X				x	x		
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				x	x		
BOUDRAC	PICOT	Marie Paule	X				x	x	x	x
BOUSSAN	DEMENITROUX	Emma	X				x	x		
BOUSSAN	LAPUYADE	Didier			X	DEMENITROUX EMMA	x	x		
CABANAC-CAZAUX	BRUZY	Valérie	X				x	x		
CASSAGNE	ROUQUETTE-ALCARAZ	Dominique	X				x	x		
CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	X				x	x		
CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	X				x	x	x	x
CAZENEUVE-MONTAUT	DUCLOS	Laurent	X				x	x		
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				x	x		
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				x	x		
CLARAC	BASS	Veronique	X				x	x	x	x
CLARAC	PANDOLFI	Isabelle	X				x	x	x	x
CUING (LE)	LACROIX	Nathalie	X				x	x	x	x
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				x	x	x	x
ESTANCARBON	RODELLAR	Monique	X				x	x	x	x
GOURDAN POLIGNAN	RENAUD	Annie	X				x	x		x
LABARTHE-INARD	BERSON BELLOT	Suzanne	X				x	x	x	x
LABARTHE-INARD	LAFORGUE	Jenny			X	BERSON BELLOT SUZANNE	x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	FABARON	Marylis	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	RIEU	Martine	X				x	x	x	x
LANDORTHE	GUERRI	Laetitia		X		VENEL ANNE-MARIE	x	x	x	x
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				x	x	x	x
LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				x	x	x	x
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				x	x		

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024128-DE

LIEOUX	DARBON	Nathalie	X				x	x	x	x
LIEOUX	GRAMONT	Irene	X				x	x	x	x
LODES	LAUQUE	Regine	X				x	x	x	x
LOUDET	BUZON	Caroline	X				x	x	x	x
LOUDET	FRAUSTI	Camille			X	BUZON CAROLINE	x	x	x	x
LOURDE	CARCY	Olivier	X				x	x		
LOURDE	FARCY	Christian			X	CARCY OLIVIER	x	x		
MARTRES DE RIVIERE	YECORA	Dominique	X				x	x		x
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				x	x	x	x
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				x	x	x	x
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				x	x		
MONTMAURIN	BOYER	Hélène	X				x	x		
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				x	x		
MONTOULIEU-ST-BERNARD	SORS	Camille	X				x	x		
MONTREJEAU	TARISSAN	Martine	X				x	x	x	x
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				x	x		
PEYROUZET	LOUDIERE	Agnès	X				x	x		
POINTIS INARD	BARRERE	William	X				x	x	x	x
POINTIS INARD	FOUSSAT	Anne-Marie	X				x	x	x	x
PONLAT-TAILLEBOURG	ABEILLE	Séverine	X				x	x	x	x
SAINT-ANDRE	RAULET	Eliane		X		BECHET MARIE	x	x		
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette	X				x	x	x	x
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	X				x	x		
SAINT-MARCET	VIALAS	Rachel	X				x	x	x	x
SAINT-MEDARD	DESJARDINS	Marie-Claude	X				x	x		
SAINT PAUL D'OUEIL	REDONNET	Jean-Luc			X	ANTUNES ARMINDA	x	x		
SAINT PE D'ARDET	GARLANTEZEC	Yvette	X				x	x		x
SAINT-PLANCARD	KRSTENIK'OVA	Alain	X				x	x	x	x
SALHERM	de GAULEJAC	Michel	X				x	x		
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				x	x		
SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	X				x	x		
SAMOUILLAN	MAURUC	Jean	X				x	x		
SARREMEZAN	ENEL	Catherine		X		DUBERNARD MARYLINE	x	x		
SARREMEZAN	FAGE	Aurélie	X				x	x		
SAUVETERRE DE COMMINGES	VERDIER	Marie	X				x	x		x
SAUX-ET-POMAREDE	DESPLANQUES	Marie-Claire			X	FOURMENT ELIANE	x	x	x	x
SAUX-ET-POMAREDE	FOURMENT	Eliane	X				x	x	x	x
SAVARTHES	GILLY	Martine			X	VIGNEAUX LAURE	x	x	x	x
SEDEILHAC	LARRIEU	Véronique	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024128-DE

SEILHAN	NAIGEON	Elisabeth	X				x	x		x
TOURREILLES (LES)	SARRAQUIGNE	Denis	X				x	x	x	x
TOURREILLES (LES)	SYLVAIN	Nadine	X				x	x	x	x
VILLENEUVE DE RIVIERE	BORLIN	Céline	X				x	x	x	x

Délibération n°2024-06-05

SICASMIR
RETRAITS DE COMMUNES MEMBRES

La Présidente présente le rapport suivant :

Retraits de communes membres

Les conseils municipaux des communes ci-après ont décidé de demander **leur retrait** du SICASMIR :
ANTIGNAC - délibération n°2023-26 du 17 novembre 2023
ESCANECABRE - délibération n°2023-8/3 du 11 décembre 2023
LABASTIDE-PAUMES - délibération n°37/2023 du 13 novembre 2023
MONTBERNARD - délibération n°2023-28 du 13 décembre 2023
MONTESQUIEU-GUITTAUT - délibération n°35/2023 du 3 novembre 2023
PUYMAURIN - délibération n°2022/23 du 28 octobre 2022

Pour être accepté, le retrait d'un membre est subordonné en application de l'article L5211-19 du code général des collectivités territoriales (CGCT), applicable aux syndicats fermés conformément à l'article L5711-1 du CGCT, à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement. Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant au maire pour se prononcer sur le retrait envisagé. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée défavorable.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide

- **D'APPROUVER** le retrait des communes de **ANTIGNAC, ESCANECRABE, LABASTIDE-PAUMES, MONTBERNARD, MONTESQUIEU-GUITTAUT et PUYMAURIN**
- **DE FIXER** la date de retrait au 31 décembre 2024

et demande à Madame la Présidente de notifier cette décision aux membres pour avis de leurs assemblées délibérantes.

POUR : 81
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

ADOPTE

Fait et délibéré le 25 juin 2024
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024129-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-06-06

Objet :
SICASMIR – ADHESIONS DE NOUVELLES COMMUNES

Date de la convocation	**19.06.2024**	**COMPETENCE :** **intérêt commun -tous services**	
Délégués en exercice	**448**		
Présents	**73**	Nombre de votants	**81**
Procurations	**8**	Suffrages exprimés	**81**
Date de mise en ligne	**27.06.2024**		

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024129-DE

Présents / Suppléances / Procurations

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	SUPLLEE PAR	PROCURATION A	NOM - PRENOM	INT. COMMUN	ALZHEIMER	SAAD	SSIAD
ALAN	LAPUYADE	Laëtitia	X				x	x		
ANTICHAN DE FRONTIGNES	AUBAN	Marie-Claude	X				x	x		x
ANTICHAN DE FRONTIGNES	CASTEX	Brigitte	X				x	x		x
ARBON	DI PIETRO	Anne	X				x	x		
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				x	x	x	x
ASPRET SARRAT	SEGURA	Evelyne	X				x	x	x	x
AULON	DURROUX	Jean-Claude			X	FARRE REGIS	x	x		
AULON	VANDERGHEYNST	Claude	X				x	x		
BEAUCHALOT	MOLLE MARTIN	Berthe	X				x	x		
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				x	x		
BOUDRAC	PICOT	Marie Paule	X				x	x	x	x
BOUSSAN	DEMENITROUX	Emma	X				x	x		
BOUSSAN	LAPUYADE	Didier			X	DEMENITROUX EMMA	x	x		
CABANAC-CAZAUX	BRUZY	Valérie	X				x	x		
CASSAGNE	ROUQUETTE-ALCARAZ	Dominique	X				x	x		
CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	X				x	x		
CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	X				x	x	x	x
CAZENEUVE-MONTAUT	DUCLOS	Laurent	X				x	x		
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				x	x		
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				x	x		
CLARAC	BASS	Veronique	X				x	x	x	x
CLARAC	PANDOLFI	Isabelle	X				x	x	x	x
CUING (LE)	LACROIX	Nathalie	X				x	x	x	x
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				x	x	x	x
ESTANCARBON	RODELLAR	Monique	X				x	x	x	x
GOURDAN POLIGNAN	RENAUD	Annie	X				x	x		x
LABARTHE-INARD	BERSON BELLOT	Suzanne	X				x	x	x	x
LABARTHE-INARD	LAFORGUE	Jenny			X	BERSON BELLOT SUZANNE	x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	FABARON	Marylis	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	RIEU	Martine	X				x	x	x	x
LANDORTHE	GUERRI	Laetitia		X		VENEL ANNE-MARIE	x	x	x	x
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				x	x	x	x
LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				x	x	x	x
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				x	x		

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024129-DE

LIEOUX	DARBON	Nathalie	X				x	x	x	x
LIEOUX	GRAMONT	Irene	X				x	x	x	x
LODES	LAUQUE	Regine	X				x	x	x	x
LOUDET	BUZON	Caroline	X				x	x	x	x
LOUDET	FRAUSTI	Camille			X	BUZON CAROLINE	x	x	x	x
LOURDE	CARCY	Olivier	X				x	x		
LOURDE	FARCY	Christian			X	CARCY OLIVIER	x	x		
MARTRES DE RIVIERE	YECORA	Dominique	X				x	x		x
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				x	x	x	x
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				x	x	x	x
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				x	x		
MONTMAURIN	BOYER	Hélène	X				x	x		
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				x	x		
MONTOULIEU-ST-BERNARD	SORS	Camille	X				x	x		
MONTREJEAU	TARISSAN	Martine	X				x	x	x	x
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				x	x		
PEYROUZET	LOUDIERE	Agnès	X				x	x		
POINTIS INARD	BARRERE	William	X				x	x	x	x
POINTIS INARD	FOUSSAT	Anne-Marie	X				x	x	x	x
PONLAT-TAILLEBOURG	ABEILLE	Séverine	X				x	x	x	x
SAINT-ANDRE	RAULET	Eliane		X		BECHET MARIE	x	x		
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette	X				x	x	x	x
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	X				x	x		
SAINT-MARCET	VIALAS	Rachel	X				x	x	x	x
SAINT-MEDARD	DESJARDINS	Marie-Claude	X				x	x		
SAINT PAUL D'OUEIL	REDONNET	Jean-Luc			X	ANTUNES ARMINDA	x	x		
SAINT PE D'ARDET	GARLANTEZEC	Yvette	X				x	x		x
SAINT-PLANCARD	KRSTENIK'OVA	Alain	X				x	x	x	x
SALHERM	de GAULEJAC	Michel	X				x	x		
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				x	x		
SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	X				x	x		
SAMOUILLAN	MAURUC	Jean	X				x	x		
SARREMEZAN	ENEL	Catherine		X		DUBERNARD MARYLINE	x	x		
SARREMEZAN	FAGE	Aurélie	X				x	x		
SAUVETERRE DE COMMINGES	VERDIER	Marie	X				x	x		x
SAUX-ET-POMAREDE	DESPLANQUES	Marie-Claire			X	FOURMENT ELIANE	x	x	x	x
SAUX-ET-POMAREDE	FOURMENT	Eliane	X				x	x	x	x
SAVARTHES	GILLY	Martine			X	VIGNEAUX LAURE	x	x	x	x
SEDEILHAC	LARRIEU	Véronique	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024129-DE

SEILHAN	NAIGEON	Elisabeth	X				x	x		x
TOURREILLES (LES)	SARRAQUIGNE	Denis	X				x	x	x	x
TOURREILLES (LES)	SYLVAIN	Nadine	X				x	x	x	x
VILLENEUVE DE RIVIERE	BORLIN	Céline	X				x	x	x	x

Délibération n°2024-06-06

SICASMIR
ADHESIONS DE NOUVELLES COMMUNES

La Présidente présente le rapport suivant :

Adhésions de nouvelles communes

Les conseils municipaux des communes de **ARLOS** (délibération du 3 février 2023) **BACHOS** (délibération du 31 mars 2023) **BILLIERE** (délibération du 13 décembre 2022) ont demandé leur adhésion au SICASMIR pour les compétences obligatoires exercées par le syndicat.

Pour être accepté, l'adhésion d'un membre est subordonnée en application de l'article L5211-18 du code général des collectivités territoriales (CGCT), applicable aux syndicats fermés conformément à l'article L5711-1 du CGCT, à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement. Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant au maire pour se prononcer sur le retrait envisagé. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Par délibération n°19/2023 du 25 novembre 2023 la commune de **FABAS** retire la délibération votée par son conseil municipal le 27 février 2023 relative à la demande d'adhésion de la commune de **FABAS** au Sicasmir.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide

- **D'APPROUVER** l'adhésion des communes de **ARLOS, BACHOS et BILLIERE**
- **DE FIXER** la date d'adhésion au 1er janvier2025

et demande à Madame la Présidente de notifier cette décision aux membres pour avis de leurs assemblées délibérantes.

POUR : 81
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

ADOPTE

Fait et délibéré le 25 juin 2024
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024130-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-06-07

Objet :
TOUS SERVICES – COMPTE EPARGNE TEMPS

Date de la convocation	**19.06.2024**	**COMPETENCE :** **intérêt commun -tous services**	
Délégués en exercice	**448**		
Présents	**73**	Nombre de votants	**81**
Procurations	**8**	Suffrages exprimés	**81**
Date de mise en ligne	**27.06.2024**		

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024130-DE

Présents / Suppléances / Procurations

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	SUPLLEE PAR	PROCURATION A	NOM - PRENOM	INT. COMMUN	ALZHEIMER	SAAD	SSIAD
ALAN	LAPUYADE	Laëtitia	X				x	x		
ANTICHAN DE FRONTIGNES	AUBAN	Marie-Claude	X				x	x		x
ANTICHAN DE FRONTIGNES	CASTEX	Brigitte	X				x	x		x
ARBON	DI PIETRO	Anne	X				x	x		
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				x	x	x	x
ASPRET SARRAT	SEGURA	Evelyne	X				x	x	x	x
AULON	DURROUX	Jean-Claude			X	FARRE REGIS	x	x		
AULON	VANDERGHEYNST	Claude	X				x	x		
BEAUCHALOT	MOLLE MARTIN	Berthe	X				x	x		
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				x	x		
BOUDRAC	PICOT	Marie Paule	X				x	x	x	x
BOUSSAN	DEMENITROUX	Emma	X				x	x		
BOUSSAN	LAPUYADE	Didier			X	DEMENITROUX EMMA	x	x		
CABANAC-CAZAUX	BRUZY	Valérie	X				x	x		
CASSAGNE	ROUQUETTE-ALCARAZ	Dominique	X				x	x		
CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	X				x	x		
CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	X				x	x	x	x
CAZENEUVE-MONTAUT	DUCLOS	Laurent	X				x	x		
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				x	x		
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				x	x		
CLARAC	BASS	Veronique	X				x	x	x	x
CLARAC	PANDOLFI	Isabelle	X				x	x	x	x
CUING (LE)	LACROIX	Nathalie	X				x	x	x	x
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				x	x	x	x
ESTANCARBON	RODELLAR	Monique	X				x	x	x	x
GOURDAN POLIGNAN	RENAUD	Annie	X				x	x		x
LABARTHE-INARD	BERSON BELLOT	Suzanne	X				x	x	x	x
LABARTHE-INARD	LAFORGUE	Jenny			X	BERSON BELLOT SUZANNE	x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	FABARON	Marylis	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	RIEU	Martine	X				x	x	x	x
LANDORTHE	GUERRI	Laetitia		X		VENEL ANNE-MARIE	x	x	x	x
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				x	x	x	x
LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024130-DE

LE FRECHET	FIDANZA	André	X				x	x		
LIEOUX	DARBON	Nathalie	X				x	x	x	x
LIEOUX	GRAMONT	Irene	X				x	x	x	x
LODES	LAUQUE	Regine	X				x	x	x	x
LOUDET	BUZON	Caroline	X				x	x	x	x
LOUDET	FRAUSTI	Camille			X	BUZON CAROLINE	x	x	x	x
LOURDE	CARCY	Olivier	X				x	x		
LOURDE	FARCY	Christian			X	CARCY OLIVIER	x	x		
MARTRES DE RIVIERE	YECORA	Dominique	X				x	x		x
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				x	x	x	x
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				x	x	x	x
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				x	x		
MONTMAURIN	BOYER	Hélène	X				x	x		
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				x	x		
MONTOULIEU-ST-BERNARD	SORS	Camille	X				x	x		
MONTREJEAU	TARISSAN	Martine	X				x	x	x	x
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				x	x		
PEYROUZET	LOUDIERE	Agnès	X				x	x		
POINTIS INARD	BARRERE	William	X				x	x	x	x
POINTIS INARD	FOUSSAT	Anne-Marie	X				x	x	x	x
PONLAT-TAILLEBOURG	ABEILLE	Séverine	X				x	x	x	x
SAINT-ANDRE	RAULET	Eliane		X		BECHET MARIE	x	x		
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette	X				x	x	x	x
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	X				x	x		
SAINT-MARCET	VIALAS	Rachel	X				x	x	x	x
SAINT-MEDARD	DESJARDINS	Marie-Claude	X				x	x		
SAINT PAUL D'OUEIL	REDONNET	Jean-Luc			X	ANTUNES ARMINDA	x	x		
SAINT PE D'ARDET	GARLANTEZEC	Yvette	X				x	x		x
SAINT-PLANCARD	KRSTENIK'OVA	Alain	X				x	x	x	x
SALHERM	de GAULEJAC	Michel	X				x	x		
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				x	x		
SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	X				x	x		
SAMOUILLAN	MAURUC	Jean	X				x	x		
SARREMEZAN	ENEL	Catherine		X		DUBERNARD MARYLINE	x	x		
SARREMEZAN	FAGE	Aurélie	X				x	x		
SAUVETERRE DE COMMINGES	VERDIER	Marie	X				x	x		x
SAUX-ET-POMAREDE	DESPLANQUES	Marie-Claire			X	FOURMENT ELIANE	x	x	x	x
SAUX-ET-POMAREDE	FOURMENT	Eliane	X				x	x	x	x
SAVARTHES	GILLY	Martine			X	VIGNEAUX LAURE	x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024130-DE

SEDEILHAC	LARRIEU	Véronique	X				x	x	x	x
SEILHAN	NAIGEON	Elisabeth	X				x	x		x
TOURREILLES (LES)	SARRAQUIGNE	Denis	X				x	x	x	x
TOURREILLES (LES)	SYLVAIN	Nadine	X				x	x	x	x
VILLENEUVE DE RIVIERE	BORLIN	Céline	X				x	x	x	x

Délibération n°2024-06-07

TOUS SERVICES
COMPTE EPARGNE TEMPS

Laure VIGNEAUX, Présidente, présente le rapport suivant :

Les délibérations des 7 avril 2016 et 21 décembre 2021 ont instauré le Compte Epargne Temps (CET) au sein du SICASMIR.
Au vu du fonctionnement des différents services, il convient d'actualiser les modalités de fonctionnement du CET.

Le compte épargne-temps peut être alimenté par le report :

- d'une partie des jours de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés annuels pris dans l'année puisse être inférieur à 20 (proratisés pour les agents à temps partiel et à temps non complet), **inchangé**
- les jours de fractionnement acquis au titre des jours de congés annuels et non pris au 31 décembre de l'année en cours , **inchangé**
- de jours A.R.T.T., **inchangé**
- de repos compensateurs dans la limite **de 15 jours par an** (récupération des heures supplémentaires n'ayant pas donné lieu au versement de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires – IHTS) au lieu de 5 jours précédemment.

Vu l'avis du comité social territorial en date du 10 juin 2024,

Après en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical :

- **D'APPROUVER** la modification des modalités de fonctionnement du compte épargne temps.
- **D'AUTORISER** Madame La Présidente à signer tout document afférent à cette délibération

POUR : 80
CONTRE :
ABSTENTIONS : 1

ADOPTE

Fait et délibéré le 25 juin 2024
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024131-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-06-08

Objet :
BATIMENT ANNEXE – AUTORISATION TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Date de la convocation	**19.06.2024**	**COMPETENCE :** **intérêt commun -tous services**	
Délégués en exercice	**448**		
Présents	**73**	Nombre de votants	**81**
Procurations	**8**	Suffrages exprimés	**81**
Date de mise en ligne	**27.06.2024**		

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024131-DE

Présents / Suppléances / Procurations

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	SUPLLEE PAR	PROCURATION A	NOM - PRENOM	INT. COMMUN	ALZHEIMER	SAAD	SSIAD
ALAN	LAPUYADE	Laëtitia	X				x	x		
ANTICHAN DE FRONTIGNES	AUBAN	Marie-Claude	X				x	x		x
ANTICHAN DE FRONTIGNES	CASTEX	Brigitte	X				x	x		x
ARBON	DI PIETRO	Anne	X				x	x		
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				x	x	x	x
ASPRET SARRAT	SEGURA	Evelyne	X				x	x	x	x
AULON	DURROUX	Jean-Claude			X	FARRE REGIS	x	x		
AULON	VANDERGHEYNST	Claude	X				x	x		
BEAUCHALOT	MOLLE MARTIN	Berthe	X				x	x		
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				x	x		
BOUDRAC	PICOT	Marie Paule	X				x	x	x	x
BOUSSAN	DEMENITROUX	Emma	X				x	x		
BOUSSAN	LAPUYADE	Didier			X	DEMENITROUX EMMA	x	x		
CABANAC-CAZAUX	BRUZY	Valérie	X				x	x		
CASSAGNE	ROUQUETTE-ALCARAZ	Dominique	X				x	x		
CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	X				x	x		
CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	X				x	x	x	x
CAZENEUVE-MONTAUT	DUCLOS	Laurent	X				x	x		
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				x	x		
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				x	x		
CLARAC	BASS	Veronique	X				x	x	x	x
CLARAC	PANDOLFI	Isabelle	X				x	x	x	x
CUING (LE)	LACROIX	Nathalie	X				x	x	x	x
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				x	x	x	x
ESTANCARBON	RODELLAR	Monique	X				x	x	x	x
GOURDAN POLIGNAN	RENAUD	Annie	X				x	x		x
LABARTHE-INARD	BERSON BELLOT	Suzanne	X				x	x	x	x
LABARTHE-INARD	LAFORGUE	Jenny			X	BERSON BELLOT SUZANNE	x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	FABARON	Marylis	X				x	x	x	x
LALOURET LAFFITEAU	RIEU	Martine	X				x	x	x	x
LANDORTHE	GUERRI	Laetitia		X		VENEL ANNE-MARIE	x	x	x	x
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				x	x	x	x
LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				x	x	x	x
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				x	x		

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024131-DE

LIEOUX	DARBON	Nathalie	X				x	x	x	x
LIEOUX	GRAMONT	Irene	X				x	x	x	x
LODES	LAUQUE	Regine	X				x	x	x	x
LOUDET	BUZON	Caroline	X				x	x	x	x
LOUDET	FRAUSTI	Camille			X	BUZON CAROLINE	x	x	x	x
LOURDE	CARCY	Olivier	X				x	x		
LOURDE	FARCY	Christian			X	CARCY OLIVIER	x	x		
MARTRES DE RIVIERE	YECORA	Dominique	X				x	x		x
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				x	x	x	x
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				x	x	x	x
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				x	x		
MONTMAURIN	BOYER	Hélène	X				x	x		
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				x	x		
MONTOULIEU-ST-BERNARD	SORS	Camille	X				x	x		
MONTREJEAU	TARISSAN	Martine	X				x	x	x	x
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				x	x		
PEYROUZET	LOUDIERE	Agnès	X				x	x		
POINTIS INARD	BARRERE	William	X				x	x	x	x
POINTIS INARD	FOUSSAT	Anne-Marie	X				x	x	x	x
PONLAT-TAILLEBOURG	ABEILLE	Séverine	X				x	x	x	x
SAINT-ANDRE	RAULET	Eliane		X		BECHET MARIE	x	x		
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				x	x	x	x
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette	X				x	x	x	x
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	X				x	x		
SAINT-MARCET	VIALAS	Rachel	X				x	x	x	x
SAINT-MEDARD	DESJARDINS	Marie-Claude	X				x	x		
SAINT PAUL D'OUEIL	REDONNET	Jean-Luc			X	ANTUNES ARMINDA	x	x		
SAINT PE D'ARDET	GARLANTEZEC	Yvette	X				x	x		x
SAINT-PLANCARD	KRSTENIK'OVA	Alain	X				x	x	x	x
SALHERM	de GAULEJAC	Michel	X				x	x		
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				x	x		
SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	X				x	x		
SAMOUILLAN	MAURUC	Jean	X				x	x		
SARREMEZAN	ENEL	Catherine		X		DUBERNARD MARYLINE	x	x		
SARREMEZAN	FAGE	Aurélie	X				x	x		
SAUVETERRE DE COMMINGES	VERDIER	Marie	X				x	x		x
SAUX-ET-POMAREDE	DESPLANQUES	Marie-Claire			X	FOURMENT ELIANE	x	x	x	x
SAUX-ET-POMAREDE	FOURMENT	Eliane	X				x	x	x	x
SAVARTHES	GILLY	Martine			X	VIGNEAUX LAURE	x	x	x	x
SEDEILHAC	LARRIEU	Véronique	X				x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 031-200080042-20240625-2024131-DE

SEILHAN	NAIGEON	Elisabeth	X				x	x		x
TOURREILLES (LES)	SARRAQUIGNE	Denis	X				x	x	x	x
TOURREILLES (LES)	SYLVAIN	Nadine	X				x	x	x	x
VILLENEUVE DE RIVIERE	BORLIN	Céline	X				x	x	x	x

Délibération n°2024-06-08

TOUS SERVICES
AUTORISATION DE TRAVAUX d'AMENAGEMENT

Laure VIGNEAUX, Présidente, présente le rapport suivant :

Le bâtiment annexe situé au 12, rue Robert Schumann 31800 SAINT-GAUDENS, propriété du SICASMIR, est loué depuis le 1er janvier 2024 à la Mairie de Saint-Gaudens qui souhaite héberger l'ensemble des activités et missions liées au développement de l'enseignement post-bac à Saint-Gaudens et notamment le campus connecté.

Dans ce cadre, il est nécessaire d'autoriser la Mairie à effectuer certains travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs liés à l'utilisation future de ce bâtiment.

Ces travaux concernent notamment l'extension électrique et informatique des salles ainsi que l'aménagement des extérieurs avec l'installation d'espaces de pique-nique qui serviront aux élèves du campus connecté.

Après en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical :

- **D'APPROUVER** l'autorisation de travaux d'aménagement au 12, rue Robert Schumann à Saint-Gaudens comme précisé ci-dessus
- **D'AUTORISER** Madame La Présidente à signer tout document afférent à cette délibération

POUR : 81
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

ADOPTE

Fait et délibéré le 25 juin 2024
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX